



# L'ECHO DES CALANQUES

Regrouper toutes les volontés pour maintenir l'intégralité et assurer la sauvegarde du site classé des Calanques.

Décembre 2014

N° 47

## SOMMAIRE

Editorial.....	1	Lettre à Ségolène Royal.....	5
Les Calanques - un Luna parc ?.....	2	Rejet dans la calanque de Cortiou.....	6
Mont Rose et friche Legré Mante.....	2	Expédition TARA.....	6
Rejet du filtrat des boues rouges pour 30 ans!....	3	Mot de la Trésorière.....	7

## EDITORIAL

Chers amis,

Nous vous remercions vivement des nombreuses adhésions reçues au cours de l'année 2014, qui nous ont apporté un grand encouragement à continuer notre action pour la sauvegarde des Calanques, aux côtés du Parc national. C'est en effet par ses adhérents que vit une association et le poids de son action dépend de leur nombre mais aussi de leur implication. Nous vous remercions aussi de votre mobilisation autour des pétitions pour le Mont Rose et pour un « Parc national sans pollution ». Votre confiance nous touche profondément et nous serons heureux d'accueillir tous ceux qui pourront venir participer à la prochaine Assemblée Générale, importante pour le dynamisme de notre association. Nous la projetons pour le samedi 14 mars 2015 à 9h à Montredon. Elle sera suivie d'un pique-nique sorti du sac dans la campagne Pastré et d'une visite d'un élément du patrimoine. Vous aurez plus de précisions sur la convocation que vous recevrez avant les vacances d'hiver.

Les événements de l'année 2014 démontrent bien la nécessité de la présence des associations face aux pressions que subit le Parc national : pratique sportives inadéquates (VTT et motocross dévastateurs, sauts pendulaires), projets divers dans le Parc ( bar musical à l'Escalette, Mont Rose) et en bordure du Parc du fait que ce parc périurbain est en contact direct avec l'agglomération marseillaise (projets Legré Mante), ou et les pollutions anciennes sur terre et en mer. La pollution due au grand émissaire de la Communauté Urbaine de Marseille est le sujet d'une pétition que vous pouvez encore diffuser.

D'autre part, le rejet des boues rouges de l'usine d'aluminium Alteo de Gardanne dans la fosse de Cassidaigne devait être arrêté fin 2015. Or, cet industriel demande l'autorisation de déverser encore pendant 30 ans ses futurs rejets liquides débarrassés des boues rouges (à 99%), mais toujours pollués. Le CA du Parc a émis un vote favorable ! mais avec des réserves afin qu'Alteo fasse les efforts nécessaires pour dépolluer le rejet (voir article p. 3). Nous estimons que cette pollution doit être complètement éliminée dans les plus brefs délais. Ce sera le sujet d'une enquête publique à la fin de l'hiver pour laquelle nous nous mobilisons avec les autres associations. Nous vous enverrons tous les moyens d'action en

temps utile (pétition, dates et lieu de l'enquête publique, dossier argumentaire pour que vous puissiez intervenir sur les registres).

Continuer à polluer la méditerranée, mer fermée, petite à l'échelle de la planète, est un scandale d'inconséquence. On commence à entrevoir que les conséquences de ces pollutions, encore incalculables, seront vraisemblablement dramatiques pour les générations futures, entre autres du fait des perturbations induites sur toute la chaîne alimentaire.

En ce mois de décembre, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2015 qui comble tous vos souhaits.

Renée Dubout

## Les Calanques, un Luna parc ?

Nous avons été avertis de deux pratiques pour le moins surprenantes dans un espace où la nature doit être protégée.

Dans le vallon qui précède la montée vers la Fontaine de Voyre, dans le prolongement du bd. Pierrotti, des circuits de VTT et motocross ont été aménagés aux dépens de la végétation et en particulier des arbres qui ont été coupés. Il y a de nombreuses années, UCL s'était insurgée contre cette pratique .....qui a repris de plus belle. Nous avons alerté le Parc.

Cet été, une superbe pub sur internet proposait des sensations fortes devant la grotte de "Michel" (St Michel d'Eau Douce) par un "saut à balancement" donnant l'impression de voler au dessus des calanques. Nous en avons aussi informé le Parc.

## Projets au Mt Rose et à l'usine Legré - Mante

Toujours d'actualité, l'avenir du **Mont-Rose** (situé dans le site classé des Calanques et dans le cœur terrestre du Parc national des Calanques), est toujours en suspens. Nous vous rappelons notre position qui est de nous opposer à tout projet d'aménagement touristique dans le cœur du Parc.

**La friche industrielle Legré-Mante** se trouve en bordure du site classé et du cœur du Parc. La friche est entièrement polluée et tout projet de construction nécessiterait un **chantier de dépollution des terrains, qui pourrait avoir un impact sanitaire important sur la population environnante**. Le projet immobilier dont nous vous avons parlé dans l'Echo 46, ayant obtenu un 2ème permis de construire en juin 2014, a soulevé pendant l'été un grand nombre de protestations écrites auprès du Préfet, provenant des associations de riverains et de défense de l'environnement dont UCL. Suite à cette mobilisation, le promoteur a retiré son projet surdimensionné qui ne respectait ni un Espace Boisé Classé, ni la bande littorale de 100 m ni la protection du milieu marin, au mépris de la loi Littoral et de la loi Paysage, l'afflux de population induit engorgeant encore plus une route déjà impraticable la majeure partie du temps.

Mais vigilance! Il y aura certainement d'autres permis déposés dans les mois qui viennent. Pour plus d'information : [comitesantelittoralsud.blogspot.fr](http://comitesantelittoralsud.blogspot.fr).

## Rejets du filtrat des boues rouges pour 30 ans dans la fosse de Cassidaigne !

L'usine d'aluminium de Gardanne (ALTEO) rejette depuis 50 ans ses boues rouges à plus de 300 m de profondeur dans la fosse de Cassidaigne. L'impact de ce rejet, longtemps considéré comme nul, à cause d'une méconnaissance de ces milieux profonds, est de plus en plus dénoncé. L'autorisation de rejet en prévoit la cessation pour fin décembre 2015. ALTEO a mis au point des filtres presses pour retenir la phase solide qui devient théoriquement valorisable, sous différentes formes : couverture de décharges, routes, digues, granulats d'argiles expansés, supports agronomiques, dépollution des sols et eaux. Mais, comme le montrent les analyses scientifiques indépendantes réalisées pour le collectif « Non aux boues rouges », la bauxaline est riche en métaux lourds comme chrome, aluminium, titane, vanadium et émet une radioactivité 4 à 8 fois supérieure à la radioactivité naturelle du substrat calcaire sur lequel elle se trouve.



Photo1 : Dépôt de bauxaline dans les environs de Gardanne

L'Agence de l'Eau subventionne la moitié de cet investissement qui permettra de ne rejeter en mer que 100 tonnes de boues par an au lieu du million de tonnes actuel (Il en reste donc). Le filtrat issu des filtres presses doit être éliminé, à raison d'un débit de 270m<sup>3</sup>/h, inchangé. Les analyses produites par Alteo montrent que ce filtrat contient des polluants industriels toxiques dont les plus importants sont l'arsenic et l'aluminium dont les teneurs sont très supérieures aux normes environnementales (de l'arrêté du 2/02/1996). Il en est de même de celles de la Demande Chimique en Oxygène (DCO), de la Demande Biologique en Oxygène (DBO5), ainsi que du pH (présence de soude). Ces teneurs ont d'ailleurs fait l'objet de demandes de dérogations par Alteo. Alteo demande l'autorisation de les rejeter pendant 30 ans. Des quantités très importantes de polluants seront donc injectées dans le milieu marin, ce qui est extrêmement inquiétant. Ces eaux, malgré les polluants, seront plus légères que l'eau de mer et remonteront vers la surface comme le fait remarquer Augier 2014 : « Il y a fort à parier que ces eaux seront entraînées sur l'ensemble du Parc national par le jeu du courant ligure et des courants secondaires générés par les obstacles rocheux des îles de l'archipel de Riou» (Calanques : Scandale et laxisme d'un Parc national p.60).

Le Parc national a été consulté, bien évidemment. Sur la foi du dossier fourni par ALTEO, le Conseil Scientifique, tout en émettant des réserves, ne s'y est pas opposé. Las, le 8 septembre 2014, au grand désappointement des représentants des associations de défense de la nature,

très minoritaires dans le conseil et méfiants à juste titre vis-à-vis de la bonne volonté affichée d'ALTEO, le Conseil d'Administration du Parc (plus loin appelé CA) donnait son aval par 30 voix contre 16 voix contre et 2 abstentions !!, sous réserve qu'ALTEO fasse des efforts pour réduire la pollution des rejets, efforts qui seront contrôlés tous les ans par le Parc.

Le communiqué du Parc que voici stipule les réserves émises par le CA :

*"Une fois par an, l'industriel devra rendre compte au bureau du CA du Parc National de ses actions relatives au rejet en mer, en sus des suivis et contrôles réguliers.*

*Dès 2015, l'installation d'un comité de surveillance et d'information sur les rejets en mer, **dans lequel le Parc National aura un rôle prépondérant**. Ce comité, qui agira en toute transparence et indépendance de l'exploitant, contrôlera et validera les protocoles de suivi scientifique qui seront effectués par l'industriel pour mesurer l'impact des rejets sur les milieux marins. Dans ce cadre, les agents du parc contribueront au contrôle des conditions de réalisation de ces opérations. Le comité contribuera à l'information des publics.*

*Dès fin 2015, mise en œuvre d'un **programme de contrôle draconien**, continu et transparent sur la composition du rejet et le fonctionnement des installations sur le site de Gardanne. Il prévoira des mesures comparatives et des **contrôles inopinés** par les inspecteurs de l'environnement, en sus des mesures d'autocontrôle que doit effectuer l'industriel, avec communication des résultats au Parc National.*

*En cas d'incident technique ne permettant pas à l'industriel de respecter les seuils fixés, celui-ci devra supprimer immédiatement les pollutions en mer et **informer le Parc en temps réel** de l'incident et des mesures correctives envisagées."*

Peut-on faire confiance à un tel dispositif alors qu'Alteo a eu des années devant lui pour régler le problème de cette pollution parallèlement à la mise en œuvre des filtres presses ? Le CA du Parc a pris un très grand risque !

Le préfet statuera en juin 2015. La procédure d'autorisation passe par une enquête publique qui devrait avoir lieu à la fin de cet hiver et dont nous vous tiendrons informés, en vous faisant part de toutes les données qui vous permettront d'aller réagir.

L'autorisation dépend du préfet et donc du ministère de l'environnement. UCL s'est manifestée auprès de la ministre par la lettre ci-après, sans réponse à ce jour.

Mais la ministre a montré son désaccord et demandé au BRGM un rapport complémentaire « sous deux mois » (mais, par ailleurs, BRGM et Alteo travaillent sur un projet nommé BRAVO pour la valorisation de la bauxaline). La ministre exige également que l'industriel anticipe sur l'arrêt des rejets de boues, ainsi qu'UCL le réclame puisque tous les filtres presses nécessaires seront opérationnels au printemps.



Photo2 : Filtre presse



# UNION CALANQUES LITTORAL

Renée Dubout  
Présidente

A l'attention de Madame Ségolène Royal  
Ministre de l'Ecologie, du Développement  
durable et de l'Energie  
Grande Arche  
Tour Pascal A et B  
92055 - Paris La Défense Cedex

Marseille, le 14 octobre 2014

Objet : Rejet du filtrat pollué des boues rouges à Cassidaigne

Madame la Ministre,

Le conseil d'administration du Parc National des Calanques lors de la séance du 8 septembre 2014 a émis un avis favorable à la poursuite pendant 30 ans des rejets liquides des eaux industrielles d'ALTEO dans le milieu marin au cœur du Parc National. Les boues rouges, résidus de bauxite, sont rejetées en mer depuis 1966 et peuvent l'être jusqu'à fin décembre 2015.

Dès à présent des voies locales s'élèvent suite à cette décision pour exprimer que « maintenant tout est permis dans le Parc National ».

Laisser cette situation perdurer des années pourrait provoquer un grave déséquilibre de l'écosystème du cœur marin du Parc National, dont on ne peut estimer aujourd'hui les conséquences pour la Méditerranée puisque, aujourd'hui, la zone d'influence de ce rejet s'étend du golfe de Fos jusqu'à la rade de Toulon. On peut craindre en particulier des conséquences néfastes sur la chaîne alimentaire et la population halieutique.

Œuvrant depuis 1992 pour la sauvegarde du Site Classé des Calanques et en particulier pour la création du Parc National, nous sommes bien conscients des progrès réalisés par ALTEO avec la mise au point de filtres presses pour retenir la phase solide des boues rouges. Nous demandons qu'ALTEO mette en service ces filtres opérationnels dès maintenant, ce qui constituerait une première amélioration immédiate.

Toutefois nous ne pouvons pas accepter que le cœur marin du Parc National serve encore de réceptacle à un filtrat qui contient des polluants industriels toxiques comme l'arsenic, le fer et l'aluminium avec des teneurs en DCO, pH et DBO5 supérieures aux normes environnementales (arrêté du 2/02/1996). Leurs teneurs ont d'ailleurs fait l'objet de demandes de dérogations pour chacun. Les débits de 270m3/h restant inchangés, des quantités très importantes de polluants seront injectées dans le milieu marin.

Nous vous remercions de votre réaction ferme vis-à-vis de la composition du rejet des eaux résiduelles du traitement des boues rouges et comptons sur vous pour faire mettre en pratique cette amélioration immédiate du rejet.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Renée Dubout

PJ : message d'alerte du professeur Henry Augier.

## Rejet dans la Calanque de Cortiou

La station d'épuration de la communauté urbaine de Marseille traite les eaux usées des communes alentour comme les Pennes Mirabeau et la vallée d'Aubagne, et les rejette dans la Calanque de Cortiou par le collecteur historique de la ville de Marseille.

Bien qu'il respecte les normes européennes, le rejet actuel est encore une source de pollution importante dans le cœur marin du Parc national, en particulier lors des grosses pluies. Du fait que le système d'égout n'est pas séparatif, les eaux d'orage se mêlent aux eaux usées. La station est complètement débordée et ces eaux mélangées partent directement à la mer polluant entre autre les plages. La communauté urbaine fait réaliser d'immenses bassins de rétention destinés à recevoir ces eaux qui seront ensuite traitées par la station.

Ce sera une très grande amélioration qui répond à des problèmes récurrents, graves mais ponctuels, mais il est bien connu que, tous les jours, des métaux lourds et 15% des détergents, qui ne sont pas biodégradables, arrivent à la mer, brûlant les posidonies et les branchies des animaux marins (voir Echo des Calanques 46). **La station devrait donc se doter aussi de traitements tertiaires de finition qui permettraient de préserver le milieu marin qui pourrait ainsi se régénérer.**

Nous vous remercions de toutes les signatures que notre pétition a recueillies auprès de vous et nous vous demandons de continuer à la faire circuler de manière à soutenir notre action vis à vis des décideurs ( en particulier si vous trouvez des commerçants mobilisables). C'est également une occasion de faire réfléchir aussi nos concitoyens sur le fait qu'ils peuvent veiller eux mêmes à charger le moins possibles leurs eaux usées de détergents et autres produits.

## Pollution des Plastiques en Méditerranée : Expédition TARA



Parti de Lorient en mai 2014, le voilier TARA y est revenu le 22 novembre 2014 après un périple de sept mois en Méditerranée, le but de l'expédition étant de quantifier et qualifier le plastique en suspension dans la mer. La goélette a suivi les côtes méditerranéennes en passant par l'Espagne, la France, Monaco, l'Italie, l'Albanie, la Grèce, Chypre, le Liban, Malte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et le Portugal.

Le résultat est alarmant : sur les 15 000 km de route maritime parcourus, pas un kilomètre carré de la Méditerranée n'en est exempt.

L'expédition avait aussi un but pédagogique en multipliant les escales (une vingtaine), afin d'attirer l'attention sur le désastre écologique, en particulier auprès des enfants.

La stratégie d'échantillonnage mise en place consistait à prélever de l'eau de mer de surface, car le plastique se fragmente en micro particules et infiltre tout l'écosystème. Cétacés et poissons peuvent les ingurgiter, les adjuvants au plastique se retrouvent dans des biopsies de baleines.

Les échantillons prélevés ont été envoyés au laboratoire de Villefranche-sur-Mer. Pour Maria-Luiza Pedrotti, du laboratoire océanographique de Villefranche-sur-Mer, co-directrice scientifique de l'expédition, la concentration est maximale en face des grandes villes, les courants se chargeant de distribuer la pollution sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

Les scientifiques de l'expédition espèrent une prise de conscience de la part des politiques, industriels et citoyens. Seule la Corse a aujourd'hui interdit les sacs plastiques à usage unique. Madame la Ministre, Ségolène Royal, a rappelé sa volonté d'étendre la mesure à toute la France. Rappelons enfin que, lors du passage à Marseille du voilier TARA, la présidente d'UCL est montée à bord afin de rencontrer les membres de l'expédition.

## A la devanture du libraire



"Des égouts sous la mer : Pollution du littoral : le scandale des déjections urbaines" Henry Augier 2014 éd. Libre et Solidaire.

Une revue de tous les points de rejets des littoraux français, des émissaires en mer et des stations d'épuration.

"Le livre noir de l'environnement. Etat des lieux planétaire sur les pollutions" Henry Augier 2008 éd. Alphée.

## Mot de la Trésorière

Pendant la période de mise en place du PNC, UCL est restée en sommeil en 2012-2013. Pour relancer ses actions, une assemblée générale de notre association a eu lieu le 18 novembre 2013 pour clore l'exercice de l'année 2012. Nous devons maintenant clore l'année 2013, mais également l'exercice de l'année 2014. Les deux AG se tiendront le même jour, le samedi 14 mars 2015, à la suite l'une de l'autre.

Pourront voter à ces AG toutes les personnes ayant payé leur cotisation entre le 1-1-2013 et le 31-12-2014.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez m'appeler au 06-10-84-09-93.

Catherine Vieilledent

## A CEUX QUI CHANGENT D'ADRESSE

Si vous déménagez, pour continuer à recevoir votre journal, n'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse ainsi que votre e-mail. Souhaitez-vous le recevoir par messagerie électronique?



## ADHEREZ - FAITES ADHERER VOS AMIS

*Ce sont les cotisations qui permettent à UCL de mener à bien la mission qu'elle s'est donnée et que vous lui confiez : protéger le massif des Calanques contre toute dégradation.*

Je soussigné(e) :-----

Demeurant :-----

Téléphone :----- Portable :-----

-

Adresse e-mail :-----

Cotise pour l'année 2015

Adulte	: à partir de	15 €	Membre donateur	: à partir de	20 €
Couple	: à partir de	25 €	Association	: à partir de	35 €
Mineur, Etudiant	: à partir de	5 €	Parrainage	: à partir de	20 €

Envoyer à Union Calanques Littoral 16 traverse des Baudillons 13013 Marseille

**L'Echo des Calanques est édité par l'association Union Calanques Littoral. 16, traverse des Baudillons - 13013**

Marseille -

N° ISSN: 1251-3741

Directeur de la publication : Renée Dubout - Imprimé par nos soins avec la participation de Geneviève Aprosi, Madeleine Barbier, Mireille Crillon, Michel Cuchet, Claude Thomas, Jacky Vaucher et Catherine Vieilledent.